

20/11/25

Bonjour,

Suite à l'enquête publique en cours sur la commune d'Ornon :

J'ai appris avec surprise que la demande de PLU permettait notamment de débloquent des zones non constructibles en constructible pour pouvoir permettre un aménagement touristique au niveau du Plan du Col.

La station de ski n'est plus viable depuis plusieurs années et cela me semble aberrant à l'aube de 2026 de vouloir encore s'accrocher à une offre ski sur des stations de basse altitude ; il n'est plus d'actualité de bétonner des zones naturelles afin de satisfaire à une potentielle offre touristique à Ornon. Cela a déjà été essayé et cette expérience a tourné cours au bout de deux ans car ce type d'offre n'est pas viable à Ornon.

La situation même au Plan du Col n'est pas une halte viable pour une activité de loisirs, les cyclistes roulent jusqu'au Col et ne s'arrête pas avant d'être arrivé ; idem pour les randonneurs, ils vont aller boire un coup ou manger au Col, qui est l'arrivée à proprement dite du Col d'Ornon, pas en dessous.

L'intérêt touristique principal d'Ornon n'est pas le Plan du Col, c'est le Col à proprement dit et ses hameaux typiquement montagnards et le plateau des Lacs.

La construction d'une salle pouvant aller jusqu'à 300m² est totalement inadapté et incompréhensible : pour faire quoi ? gérer et entretenu par qui ? dans quel but ?

Si c'est pour une salle de réunion, celle de la Poyat est amplement suffisante et a été rénové récemment.

Si c'est pour une information touristique, les gens ont à leur disposition tous les derniers bâtiments qui ont été créés à Bourg d'Oisans et spécialement fait pour regrouper toutes les informations de l'Oisans (Maison du Parc, Maison des savoir-faire de l'Oisans, Maison du département et Office du tourisme) Et à noter que les gens du gîte du Chantelouve se font également un plaisir de renseigner les touristes si besoin.

Plutôt que de dépenser autant d'argent alors que l'air du temps pousse plutôt à faire des économies, pourquoi ne pas mettre à profit les bâtis existants ou aménager de manière très simple et certaine zones (par exemple aire naturelle pour que l'accueil des campincaristes ou des campeurs soient plus agréable)

Je ne crois pas au fait que ce genre de structure emmène du monde, et les touristes qui connaissent déjà Ornon recherche également ce côté nature et pas tourisme de masse.

L'offre de logements est déjà suffisante sur l'ensemble de la commune d'Ornon entre les gîtes, les chambres d'hôtes ou les airbnb.

Je suis d'accord sur le fait de se poser des questions quant à l'accueil des touristes à Ornon, mais je ne pense vraiment pas que cette solution en soit une, et plutôt encore une fois quelque chose qui aura demandé l'implication de la commune et beaucoup d'argent pour être voué à l'échec...

Les stations de ski qui se réorientent en station 4 saisons comme celles du Vercors, ou la volonté de l'Alpe du Grand Serre de se réorienter ne sont pas de notre ressort ; nous n'évoluons pas dans la même catégorie qu'eux.

Enfin pour terminer, le fait de déclasser des parcelles constructibles sur d'autres hameaux (comme le Rivier par exemple) , pour apporter de la surface constructible sur le Plan du Col est totalement injuste et inacceptable ; l'accès à la propriété en Oisans est déjà tellement difficile et insuffisante pour les habitants qu'il me semble prioritaire de favoriser ses habitants plutôt que de construire quelque chose pour des potentiels touristes qui ne viendront pas et qui ne sera pas viable économiquement.

Elodie Guédet

Habitante au Plan du Col